



## Termes de référence

### Travaux d'Aménagement et de Réhabilitation des Moulins pour la Valorisation de l'Olivier

#### 1. Contexte du projet

Le présent projet s'inscrit dans le cadre du programme **"Ensemble Avançons"**, soutenu par la Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire, et mis en œuvre par l'Association Attawassol pour le Développement Communautaire (ATDC), en partenariat avec CONGODORPEN et Karama-Solidarity. Ce programme vise à renforcer l'autonomisation économique et sociale des populations rurales à travers la valorisation des ressources locales, notamment la filière oléicole, considérée comme un secteur stratégique pour le développement agricole durable de la région de Midelt.

Dans ce cadre, il est prévu la réhabilitation et l'aménagement des moulins traditionnels situés à Bertat, afin d'améliorer leurs conditions de fonctionnement, leur productivité et leur conformité aux normes d'hygiène et de sécurité. L'objectif final est de valoriser la production locale d'huile d'olive et d'accroître les revenus des agriculteurs bénéficiaires.

#### 2. Objectif général

Sélectionner une entreprise qualifiée pour réaliser les travaux d'aménagement et de réhabilitation des moulins à olives de Bertat, conformément aux normes techniques, environnementales et administratives définies dans le **Cahier des Charges**.

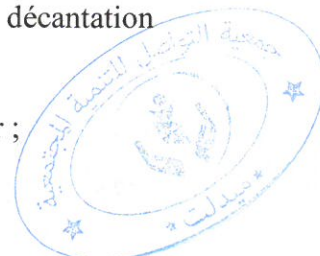
#### 3. Objectifs spécifiques

- Réhabiliter les moulins existants afin d'améliorer leurs performances et leur durabilité
- Mettre à niveau les infrastructures pour assurer la sécurité, l'hygiène et l'efficacité du processus de transformation des olives ;
- Contribuer à la valorisation de la production oléicole locale et au renforcement des revenus des producteurs.

#### 4. Description des travaux à réaliser

L'entrepreneur retenu sera chargé d'exécuter les travaux suivants :

- Réfection des structures dégradées : murs, sols et planchers ;
- Réparation ou remplacement des toitures, portes et fenêtres ;
- Application de revêtements adaptés aux zones de travail (antidérapants, lavables et hygiéniques) ;
- Réaménagement des zones fonctionnelles : réception, broyage, pressage, décantation et stockage.
- Réinstallation du réseau électrique conformément aux normes en vigueur ;





- Mise en place d'un éclairage fonctionnel et sécurisé dans les zones de travail ;
- Préparation des espaces pour l'installation des équipements oléicoles (presses, meules, pompes).

Les spécifications techniques et les détails d'exécution sont précisés dans le **Cahier des Charges (Annexe 1)**.

## 5. Durée de réalisation

- La durée totale des travaux est estimée à **20 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.
- Un planning d'exécution détaillé devra être fourni par l'entrepreneur avant le démarrage du chantier.

## 6. Qualifications et responsabilités de l'entrepreneur

L'entrepreneur doit :

- Disposer des capacités techniques, logistiques et financières nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Mobiliser du personnel qualifié et expérimenté ;
- Respecter toutes les normes de sécurité, d'hygiène et environnementales en vigueur ;
- Garantir la qualité et la conformité des matériaux utilisés ;
- Assurer la maintenance temporaire des ouvrages pendant la période de réception provisoire.

## 7. Coordination et suivi

- L'Association Attawassol pour le Développement Communautaire (ATDC) assurera la coordination générale du projet ;
- Le bureau de suivi technique supervisera l'exécution des travaux et validera les différentes étapes d'avancement ;
- L'entrepreneur devra soumettre des rapports d'avancement périodiques et faciliter les visites de contrôle sur le site du chantier.

## 8. Documents à fournir par l'entrepreneur

- Dossier administratif
- Offre technique et financière détaillée ;
- Planning d'exécution des travaux avec calendrier ;

## 9. Cahier des Charges

Le **Cahier des Charges (Annexe 1)** définit :

- Les exigences techniques et les matériaux à utiliser ;
- Les normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement à respecter ;





**Belgium**  
partner in development

**CANGO  
DORPEN**  
In groep kan je meer

**Karama Solidarity**  
for human dignity



- Les conditions administratives et financières ;
- Les modalités de réception provisoire et définitive des travaux.

### 9. Date limite

La date limite pour postuler est le **27 Octobre 2025 à minuit**.

Si vous êtes intéressé par la présente offre, veuillez contacter : [raf3.atd@gmail.com](mailto:raf3.atd@gmail.com) en copie [cpatdmidelt@gmail.com](mailto:cpatdmidelt@gmail.com), [animagriculture.atdmidelt@gmail.com](mailto:animagriculture.atdmidelt@gmail.com) et [atdmidelt@gmail.com](mailto:atdmidelt@gmail.com)



**ASSOCIATION ATTAWASSOL POUR LE DEVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE**

**51 rue madrassa hassania Midelt**

**Tél : 00212 535 583 073**

**Email : [atdmidelt@gmail.com](mailto:atdmidelt@gmail.com)**

**CONTRAT N°                    /2025**

**Projet : Construction des Canaux d'irrigation et Aménagement  
/Réhabilitation des Moulins pour la Valorisation de l'Olivier**



## **Sommaire**

CHAPITRE 1 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

ARTICLE 2 : LOCALISATION ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

ARTICLE 3 : DELAI D'EXICUTION

ARTICLE 4 : PENALITE POUR RETARD

ARTICLE 5 : CONTROLE DES TRAVAUX

ARTICLE 6 : RECEPTIONS PARTIELLE ET RECEPTION DEFINITIVE

6.1- Réception Partielle

6.2- Réception définitive

ARTICLE 7 : MODALITES DE REGLEMENT

ARTICLE 8 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE CONFLIT D'INTERET

ARTICLE 9 : RESILIATION DU CONTRAT

CHAPITRE 2 : CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

ARTICLE 10 : DESCRIPTION DES TRAVAUX

ARTICLE 11 : PROVENANCE ET QUALITE DES TRAVAU

ARTICLE 12 : DOSAGES DES MORTIERS ET BETONS

ARTICLE 13 : DEFINITION DES PRIX

ARTICLE 14 : BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF



## **CHAPITRE 1 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES**

### **ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet : Travaux d'aménagement et équipement d'une huilerie traditionnelle

### **ARTICLE 2 : LOCALISATION ET CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent contrat consistent à la réhabilitation du local et fourniture et installation du matériel au Douar Ait Mazzough à la Collectivité territoriale Amercid, Annexe Ait IZDAG, Cercle et Province de MIDELET.

### **ARTICLE 3 : DELAI D'EXÉCUTION**

Le délai global de la réalisation de l'ensemble des travaux du présent contrat est fixé à : **vingt (20) Jours**

Ce délai d'exécution des travaux s'applique à l'achèvement de tous les travaux prévus incombant à l'entrepreneur, y compris la remise en état lieux.

Le commencement des travaux intervient sur un ordre de service notifié par le maître d'ouvrage et l'entreprise doit commencer les travaux à compter de la date fixée par l'ordre de service.

### **ARTICLE 4 : PENALITE POUR RETARD**

A défaut d'avoir terminé les travaux dans les délais prescrits, il sera appliqué au prestataire une pénalité par jour calendaire de retard qui **fixé à CINQ CENT (500) dirhams par Jour** du retard

### **ARTICLE 5 : CONTROLE DES TRAVAUX**

En cours d'exécution des travaux, les responsables des Travaux du maître d'ouvrage et maître d'œuvre auront à tout moment, droit d'intervention dans l'exécution des travaux et pourront procéder à toute vérification portant sur la qualité et le volume du travail exécuté.

Tout travail reconnu insuffisant ou non conforme aux exigences du contrat et normes en vigueur sera repris par l'entrepreneur sans pour autant que les délais d'exécution soient modifiés. IL reste entendu que seuls les travaux ayant fait l'objet d'acceptation pourront être inclus dans les décomptes.

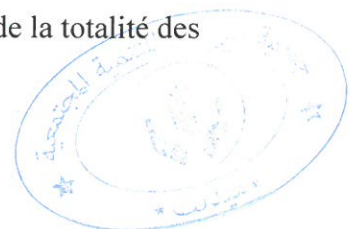
### **ARTICLE 6 : RECEPTIONS PARCIELLES ET RECEPTION DEFINITIVE**

#### **6.1- Réception Partielle**

La réception partielle sera procédée au cours de l'exécution des travaux.

#### **6.2- Réception définitive**

La réception définitive sera procédée après la date prévue pour l'achèvement de la totalité des travaux, nettoyage du chantier et la remise en état des lieux.



## **ARTICLE 7 : MODALITES DE REGLEMENT**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte courant bancaire (RIB) ouvert au nom du titulaire

Les décomptes sont établis en appliquant aux quantités d'ouvrages réellement exécutées et régulièrement constatées.

## **ARTICLE 8 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE CONFLIT D'INTERET**

L'entrepreneur demeure responsable des fraudes ou malfaçons qui seraient commises par lui ou par ses collaborateurs dans l'exécution des travaux.

## **ARTICLE 9 : RESILIATION DU CONTRAT**

En cas de résiliation du contrat, l'entrepreneur n'a aucun droit de compensation ou d'arrangement des couts des travaux exécutés.

## **CHAPITRE 2 : CAHIER DES PRESCRIPTION TECHNIQUES**

### **ARTICLE 10 : DESCRIPTION DES TRAVAUX PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

- ✓ Réhabilitation du local tel qu'enduits intérieurs sur murs, revêtements en carreaux sur sol et badigeon à la chaux sur murs
- ✓ Fourniture et installation du matériel notamment : moteur électrique et presse métallique électrique.

### **ARTICLE 11 : PROVENANCE ET QUALITE DES TRAVAUX**

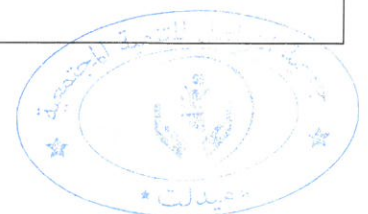
Les matériaux et matériels doivent être conformes à des spécifications techniques ou à des normes marocaines homologuées, ou défaut, aux normes internationales

Dans chaque espèce catégorie ou choix, les matériaux et matériels doivent être de bonne qualité, travaillés et mis en œuvre conformément aux règles de l'art et aux spécifications du présent contrat, ils ne peuvent être employés qu'après avoir été vérifiés et provisoirement accepter le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre.

Nonobstant cette acceptation et jusqu'à la réception définitive des travaux, ils peuvent en cas de mauvaise qualité ou de malfaçon être refusés par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre et ils sont alors remplacés par l'entrepreneur à ses frais.

Les matériaux proviendront en principe des lieux d'extraction ou de production suivant :

| Désignation des matériaux                                                                                                     | Qualité et provenance                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sable pour mortier, enduit ordinaire,<br>Béton ordinaire, béton armé et chapes<br>Agrégats pour béton ordinaire et béton armé | Des meilleures carrières de concassage de calcaire durs répondant aux normes de qualité exigées |



## **ARTICLE 12 : DOSAGES DES MORTIERS ET BETONS**

Les mortiers et bétons utilisés seront classés suivant le dosage en poids de ciment par mètre cube sable pour les mortiers et par mètre cube de béton mise en place pour les bétons.

On distinguera les mortiers et bétons suivants :

- Béton ordinaire dosé à 300 kg de ciment CPJ 35 par mètre cube de Béton.
- Béton armé dosé à 350 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube de béton.
- Mortier pour Enduits ordinaires dosé à 400 kg de ciment CPJ 35 par mètre cube de mortier.

## **ARTICLE 13 : DEFINITION DES PRIX**

### **LOT 01 :**

#### **Prix N°1 : Enduit ordinaire sur murs**

Ce prix s'applique au mètre carré d'enduit au mortier sur murs en deux (02) couches, la première de dressage et la deuxième de finition et doit être dosé à 400 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube du mortier y/c décapage des enduits endommagés des murs existants et toutes sujétions.

#### **Prix N° 2 : Peinture Griffé sur murs**

Ce prix s'applique au mètre carré de griffer à la colle sur murs en deux couches. La couleur au choix du maître d'ouvrage y compris toutes sujétions

#### **Prix N° 3 : Revêtements en carreaux grès cérame**

Ce prix s'applique au mètre carré de carreaux grès cérame sur sols y compris la préparation d'une forme en béton ordinaire de 0,10 d'épaisseur dosé à «300 kg de ciment CPJ 35 par mètre cube de béton et support propre, plan et lisse et l'application de la colle et réalisation des joints et toutes sujétions

#### **Prix N° 4 : Fourniture et installation d'une presse hydraulique métallique**

Ce prix s'applique à l'ensemble des accessoires d'une presse métallique et alimenté en électricité de 220 V, y compris la fourniture et l'installation et toutes sujétions.

#### **Prix N° 5 : Fourniture et installation d'un moteur électrique**

Ce prix s'applique à l'ensemble du matériel et accessoire pour moteur électrique y compris fourniture et installation et toutes sujétions

#### **Prix N° 6 : Fourniture d'une citerne à une capacité 1000 litres de marque inox 1<sup>er</sup> choix**

Ce prix s'applique à l'unité d'une citerne à une capacité de 1000 litres de marque Inox 1<sup>er</sup> choix y compris fourniture, transport et toutes sujétions



## **Lot 02**

### **Prix N°1 : Enduit ordinaire sur murs**

Ce prix s'applique au mètre carré d'enduit au mortier sur murs en deux (02) couches, la première de dressage et la deuxième de finition et doit être dosé à 400 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube du mortier y/c décapage des enduits endommagés des murs existants et toutes sujétions

### **Prix N° 2 : Peinture Griffé sur murs**

Ce prix s'applique au mètre carré de griffer à la colle sur murs en deux couches. La couleur au choix du maître d'ouvrage y compris toutes sujétions

### **Prix N° 3 : Blocage en pierre sèches de 0,20m d'épaisseur**

Ce prix s'applique au mètre carré du blocage qui devra avoir une dureté suffisante, propre, exempts de fissures et ne présenter de façon générale aucune sensibilité à l'altération par l'eau ou par l'air, les pierres auront une épaisseur minimale de 0,20 m, ils devront posés en hérissonnage.

### **Prix N° 4 : Béton légèrement armé dosé à 350 kg de ciment par mètre cube du béton**

Ce prix s'applique au mètre carré du béton légèrement armé pour forme de 0,15 d'épaisseur dosé à 350 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube de béton Y/C Aciers T6 maillée d'un espacement de 0,20m, les agrégats seront de type concassé

### **Prix N° 5 : Revêtements en carreaux grès cérame**

Ce prix s'applique au mètre carré de carreaux grès cérame sur sols et murettes du bassin y compris la préparation d'une forme en béton ordinaire de 0,10 d'épaisseur dosé à «300 kg de ciment CPJ 35 par mètre cube de béton et support propre, plan et lisse et l'application de la colle et réalisation des joints et toutes sujétions

### **Prix N° 6 : Briques creux de 0,15 m Y/C toutes sujétions de pose**

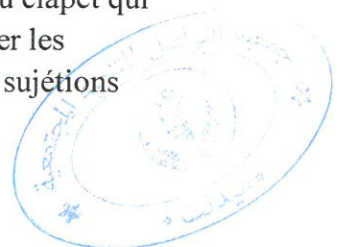
Ce prix s'applique au mètre carré de briques creux hourdé au mortier Y/C toutes sujétions de pose

### **Prix N°7 : Fourniture et pose d'un Foyer lumineux simple allumage**

Ce prix s'applique à l'unité d'un foyer lumineux simple allumage Y/C intercepteur simple allumage, fils, une lampe led ingelec Y/C toutes sujétions d'installation.

### **Prix N° 8 : Fourniture et pose d'un lavabo en porcelaine**

Ce prix s'applique à l'unité d'un lavabo en porcelaine avec colonne de couleur au choix du maître d'ouvrage Y/C robinet de la bonde qui assure l'évacuation de l'eau, du clapet qui obture le trou d'eau, du siphon qui bloque les odeurs, du trop-plein pour éviter les débordements et des tuyaux d'évacuation qui conduisent l'eau usée et toutes sujétions



### Prix N° 9 : Fourniture et pose des Aérations métalliques Y/C Vitrerie

Ce prix s'applique à l'unité d'une Aération sur terrasse de 0,60 m de longueur et 0,40 m de largeur composée d'un cadre métallique en cornière de 3 cm, fer plat de 3 cm Y/C Vitrerie de 6 mm, peinture anti- rouille, peinture métallique en deux couches et toutes sujétions de pose

### Prix N°10 : Fourniture et pose de châssis métalliques sur mur

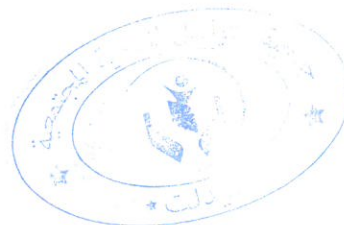
Ce prix s'applique à l'unité d'un châssis métallique à deux vantaux ouvrants à la française  
Y/C cadre en cornière de 3 cm, fer plat de 3 cm, des pommelées électriques, poigné, vitrerie  
de 6 mm, peinture anti rouille et peinture métallique au choix du maître d'ouvrage

**Objet : Travaux d'aménagement et réhabilitation d'un Moulin traditionnel pour la Valorisation de l'Olivier**

|                                         |                           |
|-----------------------------------------|---------------------------|
| <b>Dressé par</b>                       | <b>Vue et Vérifié par</b> |
| A Midelt,<br>le.....                    | A Midelt, le.....         |
| <b>Lu et accepté par l'entrepreneur</b> | <b>Approuvé par</b>       |
| A Midelt,<br>le.....                    | A Midelt, le.....         |

**ARTICLE 14 : BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF****Lot 01 :**

| Prix<br>N° | DESIGNATIONS                                                                                        | Unité | Quantité | Prix<br>Unitaire<br>(DH)       | Prix Total<br>(DH) |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|--------------------------------|--------------------|
| 1          | Enduit ordinaire sur murs<br>intérieur y/c Toutes sujétions                                         | M2    | 20       |                                |                    |
| 2          | Greffé à la colle u murs<br>intérieurs                                                              | M2    | 95       |                                |                    |
| 3          | Revêtements en carreaux grès<br>cérâme Y/C Plinthe en grès<br>cérâme et forme en béton de<br>0,10 m | M2    | 80       |                                |                    |
| 4          | Fourniture et installation<br>d'une Presse hydraulique<br>métallique                                | ENS   | 1        |                                |                    |
| 5          | Fourniture et installation d'un<br>moteur électrique                                                | ENS   | 1        |                                |                    |
| 6          | Fourniture d'une citerne de<br>marque Inox                                                          | U     | 1        |                                |                    |
|            |                                                                                                     |       |          | <b>TOTAL<br/>H.TVA</b>         |                    |
|            |                                                                                                     |       |          | <b>Montant<br/>TVA<br/>20%</b> |                    |
|            |                                                                                                     |       |          | <b>TOTAL<br/>TTC</b>           |                    |

**Arrêter le présent Bordereau des prix à la somme de :**

**ARTICLE 14 : BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF (LOT 02)**

**Objet :** Travaux d'aménagement et réhabilitation d'un Moulin  
traditionnel pour la Valorisation de l'Olivier

| Prix<br>N° | DESIGNATIONS                                                                                                                                 | Unité | Quantité | Prix Unitaire<br>(DH)  | Prix Total<br>(DH) |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|------------------------|--------------------|
| 1          | Enduit ordinaire sur murs<br>intérieur y/c Toutes sujétions                                                                                  | M²    | 5        |                        |                    |
| 2          | Greffé à la colle sur murs<br>intérieurs                                                                                                     | M²    | 100      |                        |                    |
| 3          | Blocage en pierres sèches de<br>0,20 m                                                                                                       | M²    | 50       |                        |                    |
| 4          | Béton légèrement armé pour<br>forme de 0,15 m d'épaisseur<br>Y/C Aciers T6 et d'espacement<br>0,20 m et toutes sujétions de<br>mise en œuvre | M²    | 50       |                        |                    |
| 5          | Revêtement en carreaux grés<br>cérane Y/C toutes sujétions de<br>pose                                                                        | M²    | 12       |                        |                    |
| 6          | Briques creux de 0,15 m Y/C<br>toutes sujétions de pose                                                                                      | M²    | 4        |                        |                    |
| 7          | Fourniture et pose de foyers<br>lumineux électriques Y/C toutes<br>sujétions d'installation                                                  | U     | 2        |                        |                    |
| 8          | Fourniture et pose d'un évier<br>en porcelaine Y/C colonne en<br>porcelaine et toutes sujétions<br>de pose                                   | U     | 1        |                        |                    |
| 9          | Fourniture et pose des<br>Aérations métalliques Y/C<br>Vitrerie et toutes sujétions de<br>pose                                               | U     | 2        |                        |                    |
| 10         | Fourniture et pose de châssis<br>métalliques sur mur                                                                                         | U     | 2        |                        |                    |
|            |                                                                                                                                              |       |          | <b>TOTAL<br/>H.TVA</b> |                    |
|            |                                                                                                                                              |       |          | <b>MONTANT</b>         |                    |
|            |                                                                                                                                              |       |          | <b>TOTAL TTC</b>       |                    |

**Arrêter le présent Bordereau des prix à la somme de :**

